

L'artisanat textile à l'époque coloniale : le rôle de la production domestique dans le Nord de l'Audience de Quito

S'il est vrai que la notoriété de l'Audience de Quito s'est fondée sur la prospérité de ses manufactures textiles – jusqu'à se convertir, selon l'expression de J.L. Phelan (chap. 4) en « l'ouvroir de l'Amérique du Sud » – elle ne s'appuie, en fait, que sur un seul secteur de l'activité textile : celui des *obrajes* de draps de laine (Tyrer, Ortiz).

Cet article a pour sujet l'analyse de l'autre secteur de l'activité textile de l'Equateur colonial, celui de la fabrication des tissus de coton, dont on peut retrouver l'origine préhispanique. Notre propos est d'éclairer le processus d'évolution de cette production autochtone, et de son intégration dans l'économie de marché coloniale, en soulignant les changements et l'adaptation qui eurent lieu du XVI au XVII^e siècle.

Pour une analyse détaillée des caractéristiques du textile préhispanique (typologie, production, rôle économique) nous renvoyons à des travaux antérieurs (Caillavet : 1980 ; 1985 - sous presse) sur les Andes septentrionales et le groupe ethnique Otavalo. Nous savons, en effet, que les sociétés de la région andine de Quito, Otavalo (hautes terres et piémont occidental) et de l'Amazonie (piémont oriental) produisaient du coton et le transformaient en tissus destinés à l'habillement autochtone (tissus dénommés *mantas* par les Espagnols). (Salomon 1978 : ethnies de Quito ; Caillavet 1980 : ethnies d'Otavalo ; Oberem 1956 : ethnie des Quijos).

Pour bien comprendre la continuité à l'époque coloniale de cette tradition textile autochtone, indépendamment du travail de la laine de mouton introduite par les Espagnols, il importe de réaliser que déjà avant la pénétration espagnole, cette production de textile indigène dépassait les besoins locaux et était « exportée » (le terme est anachronique) par un groupe de marchands autochtones spécialisés (les *mindalées* qui jouèrent un rôle important dans les sociétés

(*) CERMACA - EHESS. 54, Boulevard Raspail, 75006 Paris.

septentrionales : Salomon - 1977-1978 : Caillavet 1980 : ethnies d'Otavalo ; Oberem 1956 : ethnie des Quijos).

Autrement dit, il existait alors la capacité de produire un excédent tant de matière première (grâce à l'accès à des plantations de coton) que des produits finis (grâce à une main-d'oeuvre abondante) propre à alimenter un marché extérieur aux groupes ethniques producteurs.

Ce marché extérieur couvrait d'abord une zone directement parcourue par les *mindaláes* en question (depuis les Pastos – Sud de la Colombie – jusqu'aux Sichos – au Sud de Quito), ainsi qu'une extension géographique bien plus vaste car le produit circulait ensuite, à travers divers intermédiaires, tant vers le Pérou – par voie maritime (Relación de Sámanos : 1527) – que vers le centre de la Colombie – par voie terrestre et fluviale – (Lepage).

I. L'ARTISANAT COTONNIER PENDANT L'ÉPOQUE COLONIALE

De ce fait, lors du début de la colonisation, les Espagnols cherchent à contrôler et s'appropriier les bénéfices de cette production et de ce commerce traditionnels, et à les réorienter vers le marché colonial : approvisionnement des régions minières du Pérou et du Sud de l'Audience de Quito (Caillavet : 1980) et du Nord de l'Audience de Quito (la région de Popayán : Lepage).

Certes, l'introduction de l'économie de marché transforme beaucoup d'aspects (Caillavet : 1985) de l'économie autochtone, mais il convient d'insister sur ce fait : elle ne crée absolument pas à partir de zéro ce qui deviendra la vocation essentielle de l'Audience de Quito, c'est-à-dire l'activité textile ; en fait, elle réutilise comme assise, un secteur traditionnel de grande importance dans la société autochtone.

De plus, cette tradition économique pré-hispanique ne se limite pas non plus à servir de point de départ d'où démarrera la vocation textile de l'Audience de Quito ; en effet, remarquons qu'elle n'est pas substituée ni condamnée à disparaître par la production coloniale des draps de laine en *obrajes*, mais qu'elle se maintient parallèlement, au cours des siècles, assurant une étonnante continuité qui traverse les époques précolombienne, coloniale, républicaine et contemporaine. En voici quelques preuves documentaires sélectionnées parce qu'elles renvoient à des dates distribuées au cours des trois siècles de colonisation : elles démontrent la permanence de la production de textile cotonnier, et dans bon nombre de cas, des abus soufferts par la population indienne productrice :

1585 : Région de Quito

Parmi les « abus des moines et curés contre les indiens » figure la livraison de « coton et laine pour qu'ils filent et tissent des vêtements pour le profit desdits prêtres »¹.

1613 : Région de Quito

Ordonnance de l'ordre des dominicains qui condamne ces mêmes pratiques de la part des religieux dominicains de la « province de Quito ». « ... nec possuit Indios ocupare innendo, texendo, serendo vel aliis operibus... »².

1646 : Région de Mira (Nord d'Otavallo)

« La plupart des Corrégidors qui le furent de la dite Ville (= Ibarra) contrevenant aux Edits et Ordonnances Royales leur ont fait filer laines et coton et de cela (les Indiens) ont reçu bien du tort »³.

1764 : Région d'Otavallo

Excès des corrégidors et percepteurs du Tribut Royal : ils obligent les caciques à faire filer des ar robes de coton livré avec la graine pour que les indiennes l'égrènent et le filent, à moitié prix du cours ordinaire... »⁴.

1789 : Région de Cotacache (Otavallo)

Excès contre les indiens *conciertos* travaillant dans les haciendas : « le régisseur... une fois terminés les travaux de l'hacienda, les oblige à continuer à travailler pour lui, obligeant également leurs femmes à filer de la laine et du coton et à blanchir beaucoup de pièces de toile sans aucune gratification »⁵.

1805 : Région d'Otavallo

Enquête sur les abus fréquents perpétrés par les caciques contre les indiens : ... « obliger les indiens de Catéchèse aussi bien les adultes que les enfants à égrener son coton »...⁶

Une objection est possible : si ce secteur du textile cotonnier est passé pratiquement inaperçu dans les études sur l'époque coloniale, malgré sa présence

-
1. AGI/S Aud. Quito, 8. Lettre du Lic. Venegas de Cañaverl ; (3 fol) Quito. 26 Mars 1585 : f. 2r.]
 2. A. Dominicano/Roma.018050. « Monumenta Ordinis praedicatorum in provintia Sancta Catharinae. Quito Capitulum provinciale 1613 », pp. 8-9.
 3. AHBC/I. Juicios Paquete 21. (1605-1699). Pétition des indiens Don Luis Bassan et Don Francisco Ahoa cacique et gouverneur du village de Mira, 1646.
 4. ANH/Q. Indígenas 80. Doc. 3. IV. 1764. 2ème pétition. f. 2 r.
 5. ANH/Q. Indígenas 180 ; Hojas Sueltas ; Doc. 15. VII. 1789.
 6. ANH/Q. Indígenas 149. Doc. 16. XII. 1805. f. 17 r.

dans la documentation d'archives, cela relève peut-être de sa faible importance économique. Ce point en fait doit être critiqué, car s'il est certain, à première vue, qu'il fut secondaire par rapport au secteur de l'*obraje*, n'oublions pas qu'il n'a pas encore été étudié systématiquement, et qu'il est donc difficile d'estimer le volume exact de ce type de production à partir du XVIII^e siècle, et impossible donc d'évaluer son poids relatif dans le secteur textile global de l'Audience. (Surtout si nous repensons aux difficultés rencontrées déjà par Tyrer pour estimer le volume global de la production en *obrajes* ; même dans un travail historique sérieux, une estimation de ce genre s'est avérée problématique).

Quels furent les recours concrets employés par les Espagnols pour prendre le contrôle de l'artisanat textile indien ? Nous avons dégagé trois modalités :

1. le tribut exigé par les *encomiendas* est fixé chaque jour davantage en *mantas*, prélevé soit par des particuliers, soit par les percepteurs de la Couronne Royale (pour des analyses détaillées d'études de cas, cf. Lepage ; Salomon 1978 ; Caillavet 1980).
2. les contrats privés entre entrepreneurs espagnols (*encomenderos*, commerçants, particuliers...) et groupes ethniques : ils ont représenté, sans aucun doute, un important volume de transactions dont on connaît quelques exemples isolés.

Lors d'un travail antérieur (Caillavet 1980 : 194) nous avons calculé, à partir de documents d'archives, que les indiens d'Otavallo avaient fabriqué, en plus du tribut, 1505 *mantas* pour la seule année de 1559, selon les termes d'un contrat passé avec un *encomendero* négociant.

C'est dans cette rubrique très variée que l'on dénombre une infinité d'abus commis contre la population indienne : le filage et tissage forcés ont constitué la pratique d'exploitation la plus commune dans l'Audience de Quito, au profit de tous les personnages jouissant de pouvoir dans la société coloniale, qu'ils soient espagnols ou indiens : les *encomenderos*, les corrégidores et autres fonctionnaires royaux, le clergé, les propriétaires terriens, les chefs ethniques... (cf. une illustration de cette pratique dans les exemples présentés plus haut).

3. La mainmise sur l'artisanat textile s'est faite aussi par un autre biais, moins connu : nous proposons de le désigner par l'expression « contrats d'Etat ». Ils furent imposés par la Couronne Royale, à vaste échelle. (Ces impositions n'ont rien à voir avec les répartitions obligatoires de marchandises auxquelles fut soumise la population indienne du Pérou). Les exemples que nous présentons renvoient à 1617 et à un ensemble de mesures coordonnées depuis Lima par le Vice-Roi, le Prince d'Esquilache. Elles consistent à imposer – par le relais de l'administration de l'Audience de Quito, chargée officiellement d'organiser ces opérations – cinq distributions de coton brut à tous les villages et groupes ethniques du « Corregimiento de Quito et ses cinq lieues » (c'est-à-dire une vaste

région qui rassemble 24 villages indiens, outre les 7 paroisses de Quito, du Guayllabamba jusqu'à Machachi)⁷.

Nous avons calculé qu'elles montent à exactement 1174 arrobes de coton brut (= 14 675 kilos si nous prenons pour équivalence minimale : 12,5 kilos par arrobe). (l'ordre du Vice-Roi évoquait la quantité de 1 200 arrobes⁸. Les indiens de tout le *corregimiento* doivent en tirer 485,5 arrobes de fil (= 6 068,75 kilos), donc un volume considérable. Ce fil de coton est destiné à la fabrication de « toiles à voiles » et « mèche pour les flottes de sa Majesté », et exporté de Guayaquil vers le port de Lima⁹.

Ce type d'entreprise d'Etat est donc une des modalités de la colonisation pour tirer parti d'une tradition économique autochtone. Ce seul exemple de 1617 permet d'évaluer l'importance considérable de ce secteur textile dans le marché colonial à l'échelle du continent. Un autre exemple emprunté à la région septentrionale d'Otavaló, relève aussi l'intérêt que la Couronne Royale voit dans l'extension de contrats de ce type à d'autres régions de l'Audience de Quito : en 1621, un émissaire du Vice-Roi étudie la possibilité de distribuer le coton appartenant à la Caisse Royale, à la population indienne des villages du *Repartimento* d'Otavaló, et de leur faire tisser trois à quatre mille *mantas* par an, pour renflouer l'économie de la région¹⁰.

Ce secteur textile apparaît donc comme un des domaines que l'Etat décide d'intégrer au marché continental, dans le cadre d'une économie dirigée. C'est un exemple clair de la politique interventionniste de la Couronne Royale au sein de l'économie traditionnelle.

II. LE CADRE PRODUCTIF

Pour enrichir notre compréhension de ce sujet, il nous semble déterminant de nous interroger sur les conditions concrètes de la fabrication, sur la main-d'oeuvre employée, sur l'impact de ces éléments dans l'économie globale.

Tous les documents coloniaux auxquels il a été fait référence – qu'il s'agisse de taxations de tributs d'*encomiendas*, de contrats privés ou d'Etat – spécifient les conditions imposées aux travailleurs indiens, qualifiés dans tous les cas par le vocable réducteur de « indiens » ou « natifs » (*naturales*).

7. ANH/Q : Indígenas Caja 1 : Doc. 1616. IV. 24. ANH/Q : Ropa 1. Doc 4. VII. 1617. ANH/Q : Indígenas Caja 32. Doc. 1708. VII.3. ANH/Q : Cacicazgos Caja 3 1617. Je désire remercier chaleureusement Karen Sañudo, Université de New York, qui à la suite de ma présentation de cette communication lors du « Coloquio Ecuador » - Quito Juillet 1986, m'a signalé ce quatrième document qui complète le *corpus* documentaire utilisé.

8. ANH/Q Ropa 1. Doc. 4. VII. 1617. fol. 1r.

9. ANH/Q. Ropa 1. Doc. 4. VII. 1617. f. 1r et 11r.

10. AGI/S Quito, 10. Lettre d'Antonio de Morga. Quito. 25 Avril 1621. f. 3v.

Exemple de la taxation d'Otavalo en 1579 :

« ledit *encomendero* donnera aux *indiens* laine et coton pour faire les *mantas* du tribut »¹¹.

Exemple d'un contrat privé entre les indiens d'Otavalo et un négociant espagnol :

« que ledit Don Alonso fit tirer aux *natifs* dudit village des *mantas* de cent quarante trois arrobes de coton... »¹².

L'exemple déjà cité des contrats d'Etat de 1617 apporte une information détaillée sur la main-d'oeuvre : dans les quatre documents que nous avons utilisés (*ibid.*), on démontre 14 références aux travailleurs employés ; ils sont désignés par les termes de :

- « indiens » dans 4 cas
- « indiens et indiennes » dans 10 cas
- « indiens et indiennes et garçons et fillettes et vieux et vieilles » dans 3 cas.

Or, il est frappant de constater qu'en réalité, *dans la totalité des cas*, la main-d'oeuvre est exclusivement composée de femmes qui ont nettoyé, égrené et filé le coton. Les documents permettent de comptabiliser :

- à Chillogallo : 72 femmes
- à San Antonio de Pomasqui : 91 femmes
- à Amaguaña : 96 femmes.

Il est manifeste que nous percevons là la volonté des organisateurs, de présenter comme masculin un travail imposé exclusivement, et au grand jour, aux femmes.

En effet, il apparaît sans conteste que la contradiction entre cette ambiguïté lexicale et la situation réelle est perçue très clairement par les femmes de Chillogallo ; elles la dénoncent vigoureusement au magistrat chargé de la Défense des Indiens :

... « que l'on ne nous oblige pas à filer le moindre coton, et s'il fallait qu'il fût filé, *que ce soient les indiens et non pas nous qui le fassent...* »¹³.

Voici donc une manifestation de plus de l'idéologie discriminatoire de l'époque, qui accorde à la femme un statut légal subordonné à celui de l'homme : il reste à expliquer la raison de cette non-adéquation voulue de l'expression, qui a pu donner lieu à des lectures erronées de la documentation coloniale où la présence laborale féminine est peu explicite.

Les colonisateurs espagnols – il serait absurde d'en douter – avaient parfaitement conscience du rôle que remplissait la cellule familiale dans les sociétés

11. AGI/S Cámara 922A. 3a Pieza. f.768r.

12. AGI/S Justicia 682. fol. 800 r.

13. ANH/Q. Indig 32. Doc. cité. f. 8r.

autochtones comme unité de base de la production : ils savaient qu'ils avaient tout intérêt à mettre la main sur cette production domestique. Pour notre propos, nous renvoyons à une analyse pertinente de F. Salomon sur les groupes ethniques de la vallée des Chillos vers 1560, où il attire l'attention sur le rôle économique de la polygamie des chefs ethniques : la famille étendue qui regroupe de nombreuses femmes, occupées, entre autres travaux, à la fabrication de *mantas*, constitue une unité productive considérable. (Salomon, 1978 : 188 ; 219 ; et Séminaire de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Paris. 1986).

Pour la région d'Otavalo aussi, la famille est l'unité de production essentielle comme le précise un prêtre espagnol en 1557 : « les champs (de coton), les indiens les ont près de leurs maisons, et les vêtements, ce sont le mari, la femme et les enfants qui les fabriquent en s'entraïdant »¹⁴.

Mais par ailleurs, les lois indigénistes promulguées par la Couronne Royale prohibaient le travail officiel de la femme (comme celui des mineurs et des hommes inaptes au travail) en le limitant aux seuls tributaires. De ce fait, attribuer aux « indiens » le travail réalisé traditionnellement par la cellule familiale ou exclusivement par les femmes, était un procédé très efficace pour se défaire de la prohibition légale, ou pour le moins la contourner.

Cette fraude est déjà dénoncée explicitement en 1566 par un observateur espagnol, lors d'une enquête administrative sur un fonctionnaire de l'Audience de Quito : « ... le tribut que doivent payer les indiens, *ce sont les indiennes qui le paient en filant* et elles ne peuvent plus élever leurs enfants ni servir leur mari ni faire des vêtements pour eux outre que les taxations leur imposent de tisser pour leurs *encomenderos* et les femmes qui sont libres partout (= à comprendre comme « exemptées du tribut ») *sont celles qui paient grand part du tribut* »¹⁵.

Qu'il s'agisse d'une volonté consciente de la Couronne Royale d'utiliser et de contrôler la main-d'oeuvre officiellement « inactive » mais de fait productive, est bien prouvé par l'initiative conseillée pour la région d'Otavalo en 1621 (cité *supra*) : la distribution de coton pour la fabrication de *mantas* serait imposée sélectivement « aux veuves et personnes qui ne paient pas le tribut ».

La classification coloniale de la population indienne en « tributaires » et « non-tributaires » renvoie au problème connu de nos jours sous le terme « d'économie informelle », dans laquelle la participation de la main-d'oeuvre féminine est essentielle. Les sphères de forte activité souterraine ont été étudiées dans le milieu urbain de Quito par M. Minchom (1984) et les femmes y jouent un rôle prééminent (cf. aussi sur Potosi, l'article de B. Larson : 1983). Sur les aires rurales de l'Audience de Quito, les documents de 1617, déjà cités, dévoilent non seulement l'immense force de travail féminine utilisée par la Couronne Royale, mais aussi l'intention politique déclarée d'une division de travail par sexe qui permette de distinguer l'économie officielle de l'économie informelle, dans le but de les contrôler toutes deux.

14. AGI/S. Cámara 922A. Pieza 3a. f. 737 r.

15. 1566 AGI/S Justicia 683. f. 761 r.

Ainsi, à la suite de la protestation des femmes de Chillogallo (doc. cité *supra*) qui déclarent en 1617 ne plus pouvoir assurer leurs tâches familiales (soins aux enfants, époux, culture de leurs champs) (doc. cité f 8r ; 10r) si on leur impose du coton à filer, le corrégidor de Quito assène-t-il la réponse officielle : l'occupation féminine est « un métier de peu de travail » alors que « les indiens s'emploient à des travaux bien plus lourds », il ordonne donc que ce filage continue à être imposé aux femmes.

CONCLUSIONS

Une des différences les plus marquantes, à notre avis, entre les deux secteurs textiles de l'Audience de Quito (production en *obrajes* de draps de laine et production artisanale de tissus de coton) tient à la main-d'oeuvre employée et au type d'économie que cette spécificité implique :

Ce point, parce qu'il s'agit d'une conclusion, est une généralisation, sans pour autant que je prétende qu'il y ait toujours eu une séparation absolue entre ces deux domaines. Par exemple, je renvoie à la thèse de Minchom, 1984, et à l'Introduction de Miño, 1984, sur l'existence de petits ateliers urbains (*chorrillos*) où était employée la main-d'oeuvre familiale ; ainsi qu'à l'ouvrage de Cushner (: 95), sur la présence de main-d'oeuvre féminine dans les *obrajes*. Je veux seulement indiquer la tendance générale.

Alors que le secteur manufacturier recrute surtout la main-d'oeuvre masculine tributaire, officielle, dans le cadre d'*obrajes* de communauté en particulier (ex : le cas d'Otavalo), le secteur cotonnier en revanche, emploie la main-d'oeuvre familiale, c'est-à-dire exclusivement féminine, reprenant ainsi la tradition pré-hispanique de la production domestique. Les modalités de ce type d'activité économique tendent à la rendre moins visible dans la documentation d'archives, malgré son poids dans l'économie globale.

Qui plus est, c'est parce qu'elle s'appuie sur une activité traditionnelle autochtone que la continuité est possible au cours des siècles (j'en veux pour exemple l'un de ses avatars actuels : l'artisanat destiné au tourisme dans la région d'Otavalo, ou encore la survivance de tissages de fabrication domestique étudiée par Klumpp, ainsi que par Stothart et Parker). Les recherches de R. Muratorio et de J.F. Belisle vont dans cette direction pour, respectivement, le XIX^e et le XX^e siècles ; quant à l'époque coloniale, il reste à évaluer le poids réel du secteur cotonnier et de la production domestique en fonction des différentes conjonctures historiques qui composent les trois siècles de l'économie coloniale, les relations entre les deux constituent un thème de grand intérêt pour la recherche à venir, puisque, en principe, l'appel à différentes forces de travail protégeait les deux secteurs d'une concurrence dans ce domaine, et assurait leur coexistence. Les variations conjoncturelles de la prospérité manufacturière, très liée au marché continental, durent cependant avoir des répercussions sur l'offre de travail, et de ce fait, sur l'économie domestique. C'est sous cet angle que l'on peut peut-être déceler une dépendance du secteur cotonnier par rapport au

secteur manufacturier et rechercher l'explication de ses fluctuations économiques dans l'histoire du « drap de Quito ».

BIBLIOGRAPHIE

- BELISLE (J.F.), Julio 1986. « L'industrie textile équatorienne : 1920-1980 » Communication présentée au « Coloquio Ecuador », Quito.
- CAILLAVET (C.), 1980. « Tribut textile et caciques dans le Nord de l'Audience de Quito » in *Mélanges de la Casa de Velázquez*. Paris-Madrid. Tome XVI : pp. 179-201.
- Julio 1985. « Producción textil indígena y la integración en el mercado colonial : la etnia Otavalo (Ecuador) en el siglo XVI ». Communication présentée au 45 *Congreso Internacional de americanistas*. Bogotá (sous presse).
- CUSHNER (N.), 1983. *Farm and Factory. The Jesuits and the development of Agrarian Capitalism in colonial Quito. 1600-1767*. State Univ. of New York Press. Albany.
- KLUMPP (K.), 1983. « Una tejedora en Manabí » in *Miscelánea Antropológica*. Guayaquil n° 3 : pp. 77-88.
- LEPAGE (M.), 1976. « Géographie économique de la Colombie d'après les « Relaciones Geográficas de Indias » - Thèse Doctorat EHESS. Paris.
- LARSON (B.), 1983. « Producción doméstica y trabajo femenino indígena en la formación de una economía mercantil colonial » in *Historia Boliviana - III*, n° 2 : pp. 173-188. Cochabamba.
- MINCHOM (M.), 1984. « Urban Popular Society in Colonial Quito, 1700-1800 », Ph.D. Univ. of Liverpool.
- 1985. « La economía subterránea y el mercado urbano : pulperos, « indias gateras » y « recatonas » del Quito colonial (siglos XVI-XVII in *Memorias del Primer Simposio Europeo sobre Antropología del Ecuador*. Bonn - Quito : pp. 175-188.
- MIÑO GRIJALVA (M.), 1984. « La economía de la Real Audiencia de Quito (s.XVII y XVIII) Estudio introductorio en *La economía colonial. Relaciones socio-económicas de la Real Audiencia de Quito*. Corporación Editora Nacional. Quito : pp. 15-85.
- MURATORIO (R.), Julio 1986. « La transición del obraje a la industria y el rol de la producción textil en la economía de la Sierra en el s.XIX », Communication présentée au « Coloquio Ecuador » Quito.
- OBEREM (U.) (1956), 1971. *Los Quijos. Historia de la Transculturación de un grupo en el Oriente Ecuatoriano (1538-1956)*. Madrid. Facultad de Filosofía y Letras.
- ORTIZ DE LA TABLA (J.), 1977. « El obraje colonial ecuatoriano. Aproximaciones a su estudio » in *Revista de Indias*. n°s 149-150. Madrid : 471-541.
- PHELAN (J.) LEDDY, 1967. *The Kingdom of Quito in the Seventeenth century. Bureaucratic politics in the Spanish Empire*. The Univ. of Wisconsin Press.

CHANTAL CAILLAVET

- SALOMON (F.), 1978. « Ethnic Lords of Quito in the Age of the Incas ». Ph.D. Cornell University.
- Spring 1978. « Pochteca and Mindalá : a comparison of long distance traders in Ecuador and Mesoamerica » in *Journal of the Steward Anthropological Society*. Vol. 9. n° 1-2. Fall 1977 : 231-245. Illinois
- SAMANOS (J.) del (1527), 1844. « Relación de los primeros descubrimientos de Francisco Pizarro y Diego de Almagro, sacado del Códice CXX de la Biblioteca Imperial de Viena » *Codoin*, V. Madrid : 193-200.
- STOTHERT KAREN y PARKER (J.), 1984. « El tejido de una alforja en la península de Santa Elena » in *Miscelánea Antropológica*. Guayaquil n° 4 : 141-160.
- TYRER (R.), 1976. « The demographic and economic history of the Audiencia of Quito : Indian population and the textile industry 1600-1800 ». Ph.D. Univ. of Berkeley California.